



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## 09710

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT	existante		
N° de rapport: 23 113 04 10/05				
Concerne :   Contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique  Type d'habitation : □ maison □ appartement □ autres :			n e nasoanen	
Demandeur: CehtiGleen SeRANG				
Personne sur place: HULLER code EAN de l'installation : 54	1456 fc	0003/	13204	
Adresse de la visite: Aleure des Robi Viels,	58-4	les fe	12-66	
Date de visite: 100 4/11 Date d'émission: 1994 J. Références clien	t: 591_	792/790	65-63	
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 🗷 276 bis et dérogations □ 271 bis			24 W 1 1 1 2 2 2 2 2 3 1	
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : ✓ Protection générale du branche ☐3N400 V ☐3x230V ☐2x230V ☐1N400V Nombre de tableaux : ✓ n			P	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :		7		
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé	X			
Mesures de protection contre les contacts directs  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs		X		
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		V		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		1		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		1		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		V		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre ://_/ ΜΩ				
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω	I d= 11+ 00/		LF	
Manquements / Notes : /	i de i agent SO	TO LEC BELGIUM	asbl.	
VOIR ANNEXE.				
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0				
			. v sv	
Acceptance of the property of the second configuration of the configurat			23	
Conclusion:			AP	
<ul> <li>L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.L.E. Le prochain cer le delai prescrit par la réglementation en vigueur.</li> </ul>	ntrôle <del>périodi</del> qu	le est à effectuer	dens /Soco	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité a au terme de 18 mois après signa	complémenta ature de l'acte d	ire est à exécuter de vente.	par FC-E	
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen même organisme en vue de compléter le dossier.	10		RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215-	
	Nom et visa du demandeur pour réception :			
Www.certigree	www.certigreen.be			

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0854 23/1105	
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  A florance de plan elechique de l'installe  A florance de sechi an norm de Tence of florance  de baques de Tolonnes and fusibles de  Coffee de brache de Tenc el est sinhe  ele branche des offere le d'ellest T. of Recon  Pou ne ment du coffet praci pal.  CUFFARIO  Domenico	RAP/SOCOTEC annexe BT01(fr)/0609-V1

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : +32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be